



Les « Ateliers » de Profession Banlieue Novembre 2020 – Janvier 2021

Reconnaître et accompagner les économies populaires et solidaires en Seine-Saint-Denis : quelles pistes pour l'action publique territoriale ?

Les habitant.es des quartiers populaires de la Seine-Saint-Denis qui sont exclu.es ou en marge du marché de l'emploi et de la consommation ont depuis longtemps développé une capacité d'agir, en partant des ressources mobilisables sur le territoire, pour répondre à leurs propres besoins, à ceux de la population et pour animer la vie économique de leurs quartiers. Qu'elles soient déclarées ou non, ces activités économiques, fondées sur des liens sociaux, constituent des économies populaires et solidaires¹.

En cinquante ans, de nombreuses structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) ont émergé dans les territoires de la politique de la ville pour structurer ces formes de travail et développer de nouvelles activités créatrices d'emplois locaux. Ces structures accompagnent également la légitimité des habitant.es à être acteur.rices du développement socio-économique, urbain et culturel de leur territoire.

La crise sanitaire a montré la place qu'occupait les économies populaires et solidaires dans les quartiers prioritaires, dans leur rôle de subsistance et de leviers pour inventer dans l'urgence des réponses adaptées à la demande locale (urgence alimentaire, maintien du lien social...). Ce fut ainsi l'occasion de mettre en lumière les marges de manœuvre qui semblent facilement activables pour soutenir ces démarches locales (occupation encadrée de l'espace public, etc.).

Alors qu'une crise économique majeure se profile, le volet développement économique et emploi des contrats de ville, dont la place a été réaffirmé par la loi Lamy en 2014, peut être un cadre d'action adapté pour intégrer les économies populaires et solidaires aux projets de territoire. Dans un contexte où le plan de relance pour limiter les impacts de cette crise dans les quartiers prioritaires se dessine, Profession Banlieue propose de tenter de comprendre la ressource que ces économies peuvent constituer, les savoir-faire qui en découlent et la place de ces économies dans le renouvellement urbain, l'inclusion socio-économique des quartiers et l'accès à la citoyenneté de leurs habitant.es.

Ces Ateliers, organisés en trois séances, ont pour objectifs de décloisonner les pratiques qui touchent de près ou de loin à la structuration de ces activités économiques alternatives et d'appréhender comment les professionnel.les de la politique de la ville, du développement économique et de l'emploi/insertion peuvent accompagner ces écosystèmes d'emploi. Ils permettront également de porter un regard critique sur le rapport entre les porteur.ses de projets et les institutions.

Quels sont les métiers des économies populaires et solidaires ? De quelle manière ces dernières représentent-elles des leviers de décloisonnement de la politique de la ville et des politiques de développement économique, d'emploi et d'insertion ? Quelles sont les modalités de coopération et de mutualisation entre les différents opérateurs de lutte contre l'exclusion professionnelle ? Quelles sont les pistes d'évolution des partenariats entre pouvoirs publics et acteur.rices locaux.ales pour dépasser la dimension locale de cette économie ?

¹ Jean-Louis Laville et Antonio David Cattani, (sous la direction de), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005, 564 pages.

Atelier 1 - Mardi 10 novembre 2020 à Profession Banlieue (15 rue Catulienne, Saint-Denis) de 9h à 13h

Le travail de subsistance, une économie au service des classes populaires et des territoires aux prises de la métropolisation

Mécanique et cuisine de rue, biffe, etc., autant de pratiques considérées comme informelles qui, lorsqu'elles investissent l'espace public, participent à l'animation économique de la vie locale des quartiers populaires. Pourtant, cette visibilisation du travail de subsistance, s'il n'est pas régulé et formalisé, peut entraîner des opérations d'éviction. Pour légitimer leurs compétences, les travailleur.ses de l'économie informelle sont en quête de reconnaissance : pour affirmer l'identité de leur métier, bénéficier d'un droit au travail et se positionner comme acteur.rices d'une économie endogène, vectrice de sociabilités et productrice de centralités économiques populaires.

Comment appréhender les trajectoires sociales et migratoires de ces travailleur.ses ? Quelles géographies leur inscription territoriale génèrent-elles ? Quels sont les effets des processus de formalisation sur les pratiques des travailleur.ses ? Quelles pistes les professionnel.les peuvent-ils.elles en tirer pour reconfigurer l'action publique territoriale, à l'aune de la rénovation des contrats de ville ?

Travail de subsistance, production de centralités populaires et villes désindustrialisées : de quoi parle-t-on ?

- Cécile Vignal, sociologue, maîtresse de conférences en sociologie à l'université Lille-1 et membre du CLERSÉ (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques)
- Yoan Miot, géographe, maître de conférences en urbanisme et aménagement à l'École d'urbanisme de Paris - université Paris-Est Marne-la-Vallée, rattaché à l'unité mixte de recherche LATTIS (Laboratoire Techniques, territoires et sociétés)²

Parcours et pratiques de mécaniciens de rue en Seine-Saint-Denis : une économie populaire de la réparation

- Marie Morelle (sous réserve), géographe et maîtresse de conférence à l'Université Paris 1
- Sébastien Jacquot, géographe et maître de conférence à l'Université Paris 1

Les biffin.es, acteur.rices légitimes d'une économie circulaire populaire : analyse de l'écosystème francilien de la biffe et témoignages

- Samuel Lecoeur, fondateur et directeur de l'Association des marchés économiques locaux individuels et organisés de la récupération (AMELIOR) de Montreuil
- Mihaela Stefan, biffine salariée d'AMELIOR

Atelier 2 - Vendredi 11 décembre 2020 au Relais de Pantin (61 rue Victor Hugo, Pantin) de 9h à 13h

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), un acteur à part entière du développement local : quelle place dans la construction des politiques de l'ESS ?

À l'heure de la mise en œuvre du Pacte d'ambition pour l'IAE, de l'engouement autour de l'ESS et de l'économie du partage, les perspectives d'évolution des SIAE dans les quartiers prioritaires tendent à se redessiner. Agissant dans les quartiers depuis les années 1980, leur rôle en tant qu'acteurs socio-économiques n'est plus à prouver : création d'activités et d'emplois, qualification des besoins locaux, mobilisation des savoir-faire des habitant.es, contribution à la transition écologique des quartiers. Pendant la crise sanitaire, les SIAE sont restées actives - certaines s'associant notamment aux PME et entreprises de l'ESS sur leur territoire - mais les réponses pour faire face à leurs difficultés étaient souvent insuffisantes. Suite aux interpellations de l'État par les réseaux des SIAE, des aides se sont progressivement débloquentes et des stratégies territorialisées se sont mises en place à l'image du Plan de rebond solidaire et écologique pour l'avenir de la Seine-Saint-Denis voté le 8 juillet 2020 par le Département. Néanmoins, ces structures sont les grandes absentes des espaces de négociations relatifs aux stratégies économiques dans lesquelles elles s'inscrivent. Elles revendiquent la valorisation de leur implication territoriale, qui devra évidemment s'appuyer sur des dispositifs financiers mais également sur une reconnaissance institutionnelle de leur rôle d'acteurs de la transformation des quartiers.

Éléments de réflexions sur les articulations entre politiques d'insertion, d'ESS et de développement économique dans les territoires de la politique de la ville / La coopération économique territoriale, un moyen pour les SIAE de dépasser leur fonction de SAS et d'intermédiaire sur le marché du travail

- Laurent Fraisse, socio-économiste, membre associé au Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Économique (LISE)

Géographie des SIAE en Seine-Saint-Denis en période post-Covid19

- Justine Giraud, Déléguée générale, Inser'Eco93

Vers la structuration d'une chaîne de confection de masques en une filière artisanale textile. Une expérience de coopération entre SIAE, entreprises de l'ESS et collectivités locales.

- Mathieu Glaymann, co-directeur de la Régie de quartier de Saint-Denis

Table-ronde : Quelle est la place de la décision des acteur.rices locaux.les dans la construction des politiques de l'ESS ? Quels sont aujourd'hui les principaux espaces de négociations, de débats, de consultation et d'évaluation entre les pouvoirs publics et les structures de l'ESS ? Quels sont leurs enjeux et limites ?

² Cécile Vignal et Yoan Miot font partie du Collectif Rosa Bonheur (auteur de l'ouvrage La Ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire, paru en 2019 aux éditions Amsterdam)

La matinée sera découpée en deux temps : (1) trois interventions et des temps de réactions (1h30) - (2) une table-ronde (1h)

Atelier 3 – en construction, janvier 2021

Expérimenter Territoire zéro chômeur de longue durée en quartier politique de la ville : pour une approche renouvelée des modalités d'intervention en matière d'emploi et de développement économique